

Contribution aux frais de voyage

| Distance parcourue | Montant par participant |
|-------------------------|-------------------------|
| Entre 2.000 et 2.999 km | 235.000 FCFA |
| Entre 3.000 et 3.999 km | 347.000 FCFA |
| Entre 4.000 et 7.999 km | 537.000 FCFA |
| 8.000 km ou plus | 982.000 FCFA |

QUI CONTACTER ?

<https://www.erasmusplustogo.org>



Université de Lomé - Direction de la Coopération (DIRECOOPS)

<https://www.univ-lome.tg>

erasmusplus@univ-lome.tg



Université de Kara - Direction de la Coopération (DIRECOP)

<https://www.univ-kara.tg>

direcop@univkara.net

Point focal national Erasmus+ : **Mounerou SALOU**
mounerous@gmail.com



Erasmus+

Guide de l'enseignant

Erasmus+ 2021-2027 est le programme de l'Union européenne en faveur de l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport.

Erasmus+ finance la mobilité des universitaires et des étudiants, ainsi que des partenariats de coopération entre l'Europe et d'autres régions du monde, y compris l'Afrique.



Mobilité du personnel

Activités éligibles :

1. Période d'enseignement à l'étranger dans un établissement d'enseignement supérieur partenaire

- Pour tout membre d'un établissement d'enseignement supérieur.
- Dans n'importe quelle filière d'études.

2. Période de formation à l'étranger

- Lieu de la formation : un établissement d'enseignement supérieur, une entreprise ou tout autre lieu de travail pertinent.
- La formation doit présenter un intérêt pour le travail quotidien du participant au sein de son établissement d'enseignement supérieur.

Critères d'éligibilité :

- Projet de mobilité à destination de n'importe quel pays participant au programme Erasmus+ ou pays partenaire.
- Projet de mobilité lié au développement professionnel du personnel concerné.



Mobilité du Personnel pour l'enseignement ou la formation

Critères d'éligibilité :

- Durée : 2 jours à 2 mois (hors durée de voyage).
- En cas de mobilité au départ de pays participant au programme et à destination de pays partenaires, l'activité doit durer entre 5 jours et 2 mois.
- Dans les deux cas, les 2 ou 5 jours minimum doivent être consécutifs.
- Dans le cas de personnel d'entreprise invité, la durée minimum est de 1 jour.

Personnel ciblé :

- Enseignants
- Personnel administratif et technique

Pays éligibles :

- Tout pays participant au programme.
- Tout pays partenaire.



Soutien à la mobilité du Personnel

- Participation aux frais de séjour
- Contribution aux frais de voyage

Participation aux frais de séjour

| Pays d'Accueil | Min./Max. (FCFA/jour) |
|--|---------------------------------|
| Slovénie, Estonie, Lettonie, Croatie, Slovaquie, République tchèque, Lituanie, Turquie, Hongrie, Pologne, Roumanie, Bulgarie, Ancienne Macédoine du Nord, Serbie | 39.000/ 91.000 FCFA |
| Pays-Bas, Autriche, Belgique, France, Allemagne, Italie, Espagne, Chypre, Grèce, Malte, Portugal | 45.000/ 104.000 FCFA |
| Norvège, Danemark, Luxembourg, Royaume-Uni, Islande, Suède, Irlande, Finlande, Liechtenstein | 52.000/ 117.000 FCFA |